



LA MOBILITE DOUCE DANS L'AGENDA 21 DE SCHAERBEEK

Des box à vélo sécurisés pour les cyclistes Schaerbeekois

1. ET POURQUOI PAS LE VELO ?

De nombreux aménagements ont déjà été réalisés pour faciliter la mobilité des cyclistes. Et pourtant, bien que motivés par les déplacements à vélo, de nombreuses personnes restent découragées par le manque de place dont elles disposent pour ranger leur vélo en sécurité et à l'abri des intempéries

« Associer beaucoup de partenaires représentait un défi mais a aussi apporté de riches échanges de connaissances »
Benoît Velghe, conseiller Mobilité à la commune de Schaerbeek

« Depuis quelques années, le Gracq Schaerbeek inventorie les vélos cadenassés au petit bonheur la chance, à une grille devant une façade ou à un poteau de signalisation. Souvent ces vélos sont mal arrimés et donc sujets à des convoitises plus ou moins réussies » Luc Degraer, Gracq Schaerbeek

Dans le cadre de son Agenda 21 local, la commune de Schaerbeek a lancé un projet de box vélos. Ce projet s'inscrit dans la continuité de son Plan Communal de Mobilité. Différents services communaux, des associations locales (Jeunes Schaerbeekois au Travail, Recyclart, Gracq...) et des citoyens ont réfléchi pour répondre à ce besoin : augmenter l'offre en stationnement pour vélos hors voirie. Le box individuel s'est rapidement imposé comme la meilleure solution.

La commune souhaitait intégrer les trois piliers du développement durable dans l'élaboration de ce projet. Au niveau social, la commune tenait à privilégier l'implication d'un partenaire communal d'insertion socioprofessionnelle ainsi que les services techniques communaux plutôt que d'acheter des garages à vélos « clés sur porte » sur le marché. La participation des habitants et plus particulièrement des candidats locataires de box était également primordiale. Au niveau environnemental, la commune a maintenu sa ligne de conduite en donnant la priorité à la mobilité douce.



« Nous répondons à une demande pour laquelle aucune solution n'est proposée aujourd'hui. », B. Velghe

« Quelle aubaine ce box vélo »
« Nous habitons dans une maison unifamiliale et mitoyenne à Schaerbeek où la place est très limitée pour le rangement de nos vélos. Avec les vélos des enfants, c'est à présent tout le couloir qui est rempli. Comme nous utilisons nos vélos au quotidien, c'est une véritable aubaine de pouvoir mettre mon vélo à l'abri dans les box vélos construits par la Commune. » Stéphane Content, habitant utilisateur du box 18

2. QUEL BOX CONSTRUIRE ?

Dans un premier temps, un travail de concertation a été fait avec JST, le Gracq et différents services communaux sur la recherche des matériaux, du modèle, des emplacements potentiels sur les terrains communaux, etc.

Le critère de solidité des box était fondamental pour empêcher le vol et le vandalisme et permettre de résister aux intempéries. JST avait proposé un premier modèle. Mais son coût trop élevé rendait la reproductibilité et la pérennisation du projet fort aléatoire.

Après de nouvelles recherches quant au modèle, aux matériaux utilisés et à leur coût, et suite à une série de discussions et de réflexions, JST a proposé en collaboration avec Recyclart un nouveau modèle beaucoup moins cher. La commune a ainsi pu construire 18 box.

« Au départ, nous avons eu quelques soucis techniques, charnières qui lâchent, porte en bois qui s'use etc. Mais maintenant, tous ces problèmes ont été résolus et je profite au quotidien de mon box vélo. Le seul problème qui me reste est que lors des hivers très rudes (- 10° C) il arrive que le cadenas de la porte ne s'ouvre que très difficilement. » Stéphane Content.

3. LES CANDIDATS LOCATAIRES ?

« Nous avons également proposé aux candidats, sélectionnés ou non, une séance de vélo-traffic afin de leur prodiguer nos conseils en conduite préventive pour qu'ils puissent bénéficier au maximum des bienfaits de l'usage de leur vélo. » Luc Degraer, Gracq.

La commune de Schaerbeek a défini comme public cible la population n'ayant pas de possibilité d'entreposer leur vélo et qui serait prête à utiliser plus facilement son vélo. Pour cela, un appel à candidatures a été lancé aux riverains via le journal communal, internet et une affiche réalisée par le Gracq. Ce dernier est intervenu pour mobiliser et investir les candidats cyclistes dans le projet. Le but étant que les habitants s'organisent par quartier et présentent ensemble leurs idées et leurs besoins concernant les emplacements des box. Cette consultation a permis de se rendre

Les candidats sélectionnés ont signé une convention d'occupation avec la commune, d'une durée de un an renouvelable, précisant notamment le coût annuel de location (60€), la caution pour le cadenas, la clé et la remise en état du box en fin de location (50€) et l'interdiction de céder en tout ou en partie l'usage de son box

4. PLUS DE CANDIDATS QUE D'ELUS

Lors de la consultation, une nouvelle question est apparue : comment répondre aux demandes de la cinquantaine de candidats non retenus ? Vu que la multiplication des box n'était financièrement pas possible à court terme, la commune a proposé aux personnes qui le désiraient de placer des U près de chez eux afin qu'ils puissent y attacher leurs vélos.

5. DES RÉSULTATS

Le projet est toujours aussi dynamique depuis son lancement en janvier 2009. Actuellement, la commune reçoit encore régulièrement de nouvelles demandes (en plus de celles toujours en attente). En juin 2012, sur 17 locataires un seul a mis fin à son contrat. L'utilisateur, qui a affirmé ne plus vraiment en avoir d'usage de son box, étant cycliste très occasionnel, a accepté de le céder à quelqu'un d'autre qui en avait plus besoin. Le box a immédiatement été réattribué.



En mars 2010, une enquête de satisfaction a été envoyée aux locataires : les utilisateurs sont globalement satisfaits de leur box et jugent l'initiative très positive et utile.



Les besoins suivants ont cependant été mentionnés :

- amélioration des contacts avec l'administration, en particulier de l'identification des interlocuteurs au sein de l'administration,
- agrandissement (largeur et hauteur) des box pour pouvoir y ranger plus de vélos, plus confortablement (box très étroit même pour un seul vélo) ou pour laisser le siège enfant,
- souhait de verdurisation de la toiture.

La commune a tenu compte de ces attentes en prenant des mesures techniques pour l'entretien des box, contre le vandalisme, et, en collaboration avec JST, pour verduriser les box.

Le placement de toitures vertes sur les box à vélos est aussi importante pour l'intégration de ces box dans le paysage.

Depuis, une fois par an, l'Administration communale soumet un questionnaire à tous les locataires pour leur demander s'ils sont toujours satisfaits de leur box, s'ils l'utilisent toujours et renouvellent leur location.

6. POUR EN SAVOIR PLUS

Si vous souhaitez en savoir plus ou visiter l'un des 11 emplacements de box, contactez :

Benoît Velghe
Conseiller en Mobilité
Hôtel Communal
Place Colignon
1030 Schaerbeek
02/244.72.22

Michèle Keukeleire
Collaboratrice de cabinet de l'échevin des Travaux Publics, et du Développement Durable – Mr Vanhalewyn
Hôtel Communal
Place Colignon
1030 Schaerbeek
02/244.70.04

